



**EN DIRECT DU**  
**Comité**  
**Social**  
et **Economique**

## CSE du Jeudi 17 Décembre 2020

### Renforts à Pôle Emploi Occitanie : 132 CDI supplémentaires en 2021

En juillet 2020, après consultation interne, le **SNU** a signé l'accord permettant nationalement l'embauche de 5 à 6000 CDD dont 500 à 600 CDI.

Pari efficace semble-t-il puisque la DG annonce l'**embauche de 500 CDI nationalement**. Notre région sort grande gagnante de la répartition de ces CDI entre les régions avec **132 CDI pour l'Occitanie dès maintenant**.

Donc, entre les renforts CDD et la création de 132 CDI, ce sont **270 ETP supplémentaires pour nous**. Ce renfort notable est le résultat d'un long processus. On se rappelle de la grève du 22 novembre 2018 contre la baisse des effectifs avec près de 50 % de grévistes en Occitanie.

A l'époque, cela avait permis de rencontrer les politiques pour stopper les baisses d'effectifs. A l'heure de la crise économique majeure qui se profile, l'exécutif semble enfin s'être rendu compte de l'importance de renforcer Pôle Emploi.

C'est pourquoi le **SNU** est fier d'avoir largement porté ce débat auprès des politiques et reste mobilisé pour l'avenir car ceci ne doit être qu'une étape.

#### Comment les recrutements vont-ils être mis en œuvre ?

Si l'Occitanie se voit octroyer tant de renforts par rapport aux autres régions, c'est que nous avons été largement sous dotés les années précédentes. La direction annonce que les recrutements vont se faire essentiellement en deux vagues avec une BDE actuellement diffusée de 130 postes, suivie d'une seconde aussi importante en février/mars.

Il y a déjà eu des créations en 2020 sur des profils GDD dont des contrats de professionnalisation qui seront titularisés, ce qui ferait 40 postes GDD supplémentaires.

L'idée est de titulariser un maximum de CDD actuellement en poste. Nous apprenons en revanche que 130 profils « titularisables » auraient été d'ores et déjà présentés par les dapes.

Le profil des postes qui vont être créés est essentiellement des CDDE (accompagnement emploi). Ce qui n'empêche pas des CDD actuellement sur l'entreprise de postuler.

La direction dit réfléchir aussi à diffuser prochainement quelques postes supplémentaires en structure (service paie) et en réseau : Psychologues du travail et REA.

**Nous contacter :** [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)



@SNUPEFSULRMP



@snupeoccitanie

[www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie](http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie)



**EN DIRECT DU**  
**Comité**  
**Social**  
**et Economique**

Pour les REA la logique est simple : Un REA doit encadrer un maximum de 15 personnes. Avec les renforts, si les effectifs dépassent cette limite, une nouvelle équipe professionnelle pourrait être créée.

Le **SNU** a tout de même fortement alerté sur la difficulté de mener à bien les missions de tuteurs, car aucun temps spécifique n'est dégagé, et qu'il est souvent compliqué pour le tuteur d'être présent en agence en même temps que le bénéficiaire du tutorat.

## Suivi de la situation sanitaire liée au COVID 19

Depuis le 15 décembre nous ne sommes plus confinés mais il reste un couvre-feu. Il n'y a donc aucune modification des organisations de travail actuelles. On reste sur le PRA 2 modifié.

Le président Macron devrait faire un nouveau point le 20 Janvier. D'ici là, rien ne change. Pour l'Occitanie, la direction nous informe que tous les collègues sont à présent équipés d'ordinateurs portables. Un nouveau jeu de masques lavables a été commandé pour remplacer les masques actuels qui s'usent.

Des plexiglass ont également été commandés pour remplacer ceux qui ont été cassés.

Le **SNU** a insisté pour installer des plexiglass sur les points sanitaires, quitte à les prendre temporairement dans les bureaux non utilisés sur site du fait du télétravail. La direction a indiqué qu'elle allait y réfléchir.

Le **SNU** a également alerté sur certains abus signalés concernant la planification de télétravail à la demi-journée imposée à des collègues, sans que cela soit leur volonté. La direction regrette des dérives alors que le télétravail à la demi-journée n'étant pas prévu à l'origine, elle l'avait autorisé pour accorder de la souplesse à l'organisation.

## Information en vue d'une consultation sur la politique sociale

La commission du CSE en charge de l'étude des très nombreux documents sur la politique sociale 2019 a indiqué les difficultés qu'elle avait à appréhender efficacement tous les éléments, d'autant qu'elle se heurte régulièrement à un refus de la direction de fournir des informations complémentaires, alors que dans d'autres régions des analyses fines sont produites.

**Compte tenu de l'expertise nationale portée par le SNU et votée favorablement au Comité Central le vendredi 11 décembre 2020 sur les éléments de la politique sociale nationale avec focales régionales, le SNU s'est abstenu à la demande faite par FO de voter une expertise en région (alors qu'au CSEC au niveau national, FO s'est abstenu ! sur l'expertise votée par le SNU, le STC, la CGT et la CFDT. La CGC et le SNAP ayant pour leur part voté Contre !).**

En revanche le **SNU**, ainsi que la CGC, la CFDT et le SNAP ont réclamé que la direction organise la formation des membres de la commission et qu'elle leur propose un accompagnement technique pour l'analyse des données 2019. Nous verrons si la prochaine réunion de la commission prévue en Janvier verra la direction tenir ses promesses.

*CSE tenu en audio conférence, le jeudi 17 décembre 2020*

**Nous contacter :** [syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr)



@SNUPEFSULRMP



@snupeoccitanie

[www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie](http://www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie)